

L'étang de Moutiers



Randonnée n°36377

Une randonnée proposée par POULIN Gérard

Randonnée balisée N°3.

Depuis l'église aux peintures murales magnifiques, passez le Gué Ricart, découvrez par la Marseillaise l'étang de Moutiers, puis les sous-bois avant de rejoindre Saint-Sauveur, Pays de Colette et sa maison natale.

Durée :	4h15	Difficulté :	Moyenne
Distance :	13,56 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	138 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	134 m	Région :	Puisaye
Point haut :	289 m	Commune :	Moutiers-en-Puisaye (89520)
Point bas :	215 m		

Description

(D/A) Dos à l'église, descendre sur la droite, passer le lavoir. Au croisement, partir sur la gauche.

(1) S'engouffrer dans le chemin de gauche sous la voûte forestière. Passer le gué sur le Loing et remonter jusqu'aux premières maisons.

(2) Juste avant la voie goudronnée, tourner à gauche, à hauteur de la voie ferrée, de nouveau à gauche. Poursuivre jusqu'à la prochaine route en gardant constamment le voie ferrée à main droite.

(3) **Traverser avec prudence** la RD85. Longer la voie ferrée par la droite. Passer le Pont Cobaty qui enjambe le Loing et permet une première vue sur l'étang. Peu après le pont, descendre sur la droite et longer la rive. Aboutir au niveau de la digue. Virer sur la voie goudronnée en partant sur la droite.

(4) En bout de digue, tourner à droite et de suite après, à gauche dans le chemin. Poursuivre en maintenant le chemin sur la gauche. Déboucher sur une route transversale.

(5) Couper la route et s'engager dans le chemin. En période pluvieuse, cette partie est parfois glissantes, plusieurs sources irriguent ce chemin creux. Au débouché sur la route, tourner à droite.

(6) Après avoir passé les dernières maisons des Boulmiers, partir sur la gauche dans le chemin (serres sur la droite). Arriver aux Michauts, retrouver la route.

(7) Laisser la voie sur la droite pour prendre sur quelques mètres la route desservant ce hameau et la quitter pour un chemin sur la gauche.

(8) Au panneau Stop, virer à droite, franchir la RD85 par le passage protégé et remonter la Rue de la Gerbaude sur le trottoir gauche. Tourner à gauche dans la Rue Derrière les Murs.

(9) Partir sur la droite et se diriger vers la Place du Marché en passant sous le porche. Continuer tout droit par la Rue de la Roche.

(10) Descendre la Rue Colette. Laisser l'église à main gauche. **Traverser avec prudence la RD955 puis la voie ferrée.**

(11) Partir à droite dans le Chemin du Petit Moulin qui, au départ longe la voie ferrée. Passer la station de pompage, puis traverser le Loing sur un modeste pont. Laisser un chemin filer sur la droite.

(12) Virer à gauche. Après 150m environ, dans la fenêtre faite dans la haie,

Points de passages

D/A - Église Saint-Pierre (Moutiers-en-Puisaye)

N 47.610279° / E 3.176188° - alt. 225 m - km 0

1 Quitter la route, rejoindre le gué - Loing (rivière) - Affluent de la Seine

N 47.61294° / E 3.183955° - alt. 226 m - km 0.69

2 Voie ferrée à main droite

N 47.616014° / E 3.182957° - alt. 238 m - km 1.05

3 Route D85

N 47.614503° / E 3.17181° - alt. 225 m - km 1.93

4 - Étang de Moutiers en Puisaye

N 47.623058° / E 3.152734° - alt. 218 m - km 4.01

5 Couper la voie goudronnée

N 47.627317° / E 3.160566° - alt. 250 m - km 4.79

6 Serres horticoles sur la droite du chemin

N 47.627238° / E 3.168077° - alt. 234 m - km 5.74

7 Carrefour de voies sans issues

N 47.620252° / E 3.178001° - alt. 251 m - km 7.19

8 Carrefour de la Gerbaude - Lavoir de la Gerbaude

N 47.620115° / E 3.193118° - alt. 251 m - km 8.45

9 Petite place

N 47.618726° / E 3.197044° - alt. 264 m - km 8.83

10 - Maison natale de Colette

N 47.616976° / E 3.198267° - alt. 267 m - km 9.07

11 Traverser la route, puis la voie ferrée

N 47.615197° / E 3.197345° - alt. 243 m - km 9.32

12 Carrefour de chemins

N 47.611205° / E 3.190929° - alt. 259 m - km 10.09

13 Atelier de poterie et four couché

N 47.60128° / E 3.183848° - alt. 275 m - km 11.77

D/A - Fontaine du Moine Glaber

s'ouvre un large panorama sur ces maisons dégringolant de la colline comme l'a écrit Colette. Rejoindre une voie goudronnée, monter sur la droite sur une centaine de mètres environ pour pénétrer sous une voûte formée par les haies latérales. Au premier chemin, virer à droite, rejoindre les Cagnats.

N 47.610308° / E 3.17623° - alt. 225 m - km 13.56

(13) Virer à droite, suivre la route pour pénétrer dans le prochain chemin sur la gauche. À la première patte d'oie, tourner à droite, puis de nouveau à droite à la seconde. Descendre parallèlement à la haie qui borde un champ. Après les premières maisons, virer à gauche puis à droite. En suivant la voie, passer devant la source et la fontaine des Jolivets. Ensuite, descendre à droite pour rejoindre le village de Moutiers en passant devant le porche de l'église (**D/A**).

Informations pratiques

Parcours bien ombragé, mais traversées de routes. Vue dégagée malgré tout pour ces traversées.

Cette randonnée est proposée par l'[Office de Tourisme de Puisaye-Forterre](#).

Le balisage est assuré par l'association À chacun son chemin en Puisaye-Forterre suivant la charte graphique de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre dans le sens de la description et porte le N°3.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

En cas de soucis, merci de remplir [ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

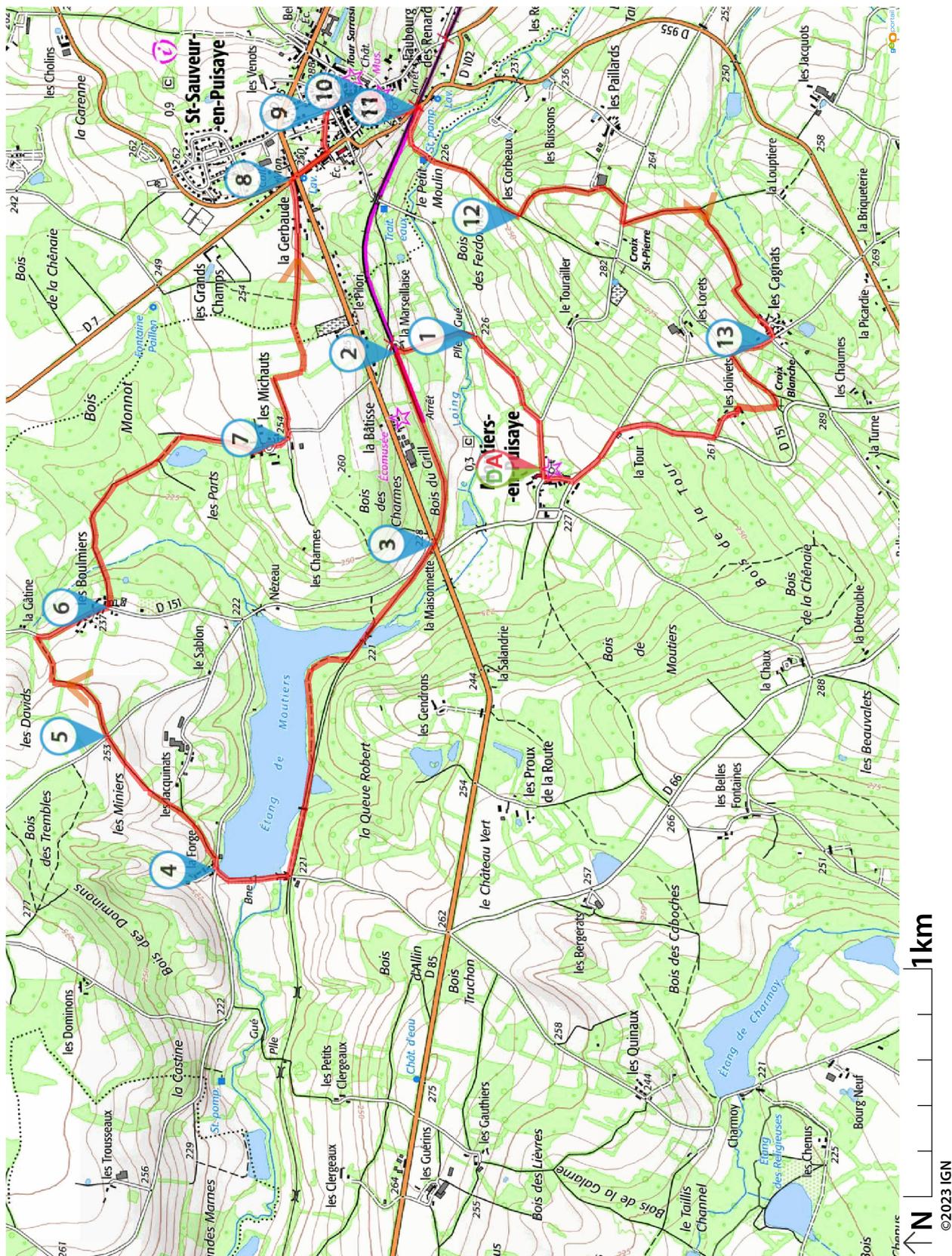
A proximité

Prenez du temps pour visiter l'église ornée de nombreuses peintures murales parfaitement dégagées, nettoyées et restaurées.

Sur le parking de départ, vous pourrez saluer le moine Glaber.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-l-etang-de-moutiers/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.